



INFO MENSUELLE DES ELU(E)S AU CSE-12S DU SYNDICAT AUTONOME & INDEPENDANT S3I

DELTA CE : Cyber Attaque !!! Votre CSE hacké

Depuis Dimanche 23 Avril 2023, votre CE ne pouvait plus vous proposer ses services. En effet, le sous-traitant informatique de notre prestataire DeltaCE a été hacké. Vos élus **S3i** ont demandé au CSE de se mobiliser pour sécuriser la situation et régler rapidement le problème et obtenir toutes explications, justifications, actions du prestataire et de mesurer les impacts éventuels de cet acte sur les données confiées au CSE (une expertise est en cours par une société spécialisée en sécurité informatique). Vos élus **S3i** et l'ensemble des syndicats pour une fois unanimes et solidaires ont suivi et surveiller la situation. Notre DPO est en lien permanent avec le DPO DeltaCE pour quantifier les dégâts, impacts et actions à réaliser pour nous protéger. Tout semble rentré dans l'ordre depuis le mardi 2 mai en fin d'après-midi, mais nous restons vigilants. Comme nos collègues OS nous avons conseillé de porter par défaut plainte contre X et contacter notre assurance.



Traveldoo vogue vers de nouveaux ciex et Néo vous fera voyager !

Le 09 Juin Néo, solution de voyage American Express, remplacera ce bon vieux Traveldoo qui n'était plus au goût du jour. Une nouvelle offre hôtelière avec des prix booking vous sera proposée, une expérience utilisateur plus efficace et efficace lors de voyages « complexes » en Train. Bref, nous sommes impatients de découvrir cette nouvelle offre. Les outils du SI s'améliorent, ce n'était pas du luxe. Il y en avait vraiment besoin. Reste aussi les outils pour le travail en équipe. Est-ce que la DSI va avancer sur ce sujet ? **S3i** les relance.



RETOURS SUR LE CSE DE AVRIL 2023 :

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Fin du 1^{er} trimestre avec un CA légèrement supérieur au budget, REX aux objectifs.

DSO supérieur à l'année dernière : sujet et actions prévues par la direction. Cette situation ne met pas en péril la société.

Effectifs : 2079 salariés avec une répartition 22,6% / 77,4% (F/H).

Sous-traitance au même niveau voire en légère baisse. Intercontrat : la projection à S8 (2 mois) est très supérieure au mois précédent.

Au niveau recrutement : en ligne sur objectifs pour infrastructure, très en retard sur Cyber mais très supérieur par rapport aux chiffres 2022.

Quel est le process mis en œuvre par la Direction pour rendre cohérent le salaire, la mission et les fonctions réelles d'un salarié toujours référencé à sa fonction et son salaire initial d'embauche ?

Ce processus est vu en CRH. Si vous estimez que votre salaire, votre coefficient/position Syntec ne correspondent plus au poste que vous occupez, vous devez en parler **IMPERATIVEMENT** à votre **Manager Opérationnel**. Idem si vous constatez une erreur sur votre classification/position Syntec sur votre feuille de salaire, contactez votre DDH pour correction.

Quelques réponses à nos questions

Réorganisation des CDC : pas à l'ordre du jour

Tuberculose sur le site de Roanne : des ordonnances pour examens ont été faites pour contrôler si les salariés sont infectés ou non. Le déclenchement de la maladie étant long, les salariés seront suivis sur le long terme.

Enquête QVT : **S3i** s'inquiète du respect de l'anonymat des questionnaires. Nous attendons de la direction des éléments et retour de l'enquête site par site, ainsi qu'un plan d'actions.

Great Place to Work : des ateliers sont en cours au niveau des agences. La direction nous fera un retour sur les différents ateliers. **N'oubliez pas de participer à ces ateliers de travail.**

Ordre de Mission : la direction indique que les salariés en déplacement ont tous un ordre de mission. Assurez vous d'en avoir un, il définit les frais que vous pouvez engager, vos horaires, ... et il vous protégera dans vos déplacements si vous avez un accident. Si vous avez des problèmes sur un remboursement, n'hésitez pas à nous contacter.

Outils de gestion des congés et de déclaration de vos frais :

S3i regrette qu'une information plus précise n'ait été envoyée aux salariés notamment sur la prise de congés.

CRH mi année : toujours à destination des salariés ayant moins de 3 ans d'expérience professionnelle.

Accord de participation : **S3i** convié à la négociation, a demandé son application à partir du 1^{er} Janvier 2022 pour que les salariés perçoivent tous une participation calculée non plus sur le salaire mais sur le temps de présence, **c'est l'équité de montant que vous demandiez tous.**

S3i a donc signé cet accord !!

AVENIR invente le Danger Grave et Imminent (mais pas trop) et complètement flou.

Un CSE extraordinaire demandé par AVENIR s'est tenu le 19/04. L'inspectrice du Travail de SOPHIA était présente. L'ordre du jour, **imposé par AVENIR**, avec un point sur un DGI (Danger Grave et imminent) à Sophia. Au moment de leur explication attendue sur qui portait le DGI, et en quoi l'imminence était constatée. Nous, **S3i et l'inspectrice du travail**, avons demandé des explications pour comprendre et instruire ce prétendu DGI **silence radio.**



La DSC Adjointe AVENIR s'embrouillait, déclarant que eux seuls s'occupaient de la santé des salariés. A crier au loup trop souvent pour essayer de se faire bien voir avant les élections, le jour où il y aura un vrai problème, **IDENTIFIE CLAIREMENT**, l'inspection du travail prendra t-elle au sérieux vos élus ? C'est honteux de se servir de la détresse de collègues pour faire tourner leur fond de commerce. Cela fait plus de 3 semaines que cette réunion s'est déroulée, et toujours aucun Danger Grave et Imminent. Dans Danger Grave et Imminent, **il y a Imminent**. Même les RP du site de SOPHIA n'en ont pas connaissance !!!! **« Shame on AVENIR ! »**

C'est très très grave
Monsieur SCHIMILMILIK



Pour retrouver des informations complémentaires,
connectez-vous
sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.S3i-france.com/nous-contacter>
Pour nous contacter : contact@S3i-france.com